

Résolution sur le Pakistan, en particulier sur la situation après l'attentat contre une école de Peshawar

2015/2514(RSP) - 15/01/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Pakistan, en particulier sur la situation après l'attentat contre une école de Peshawar.

Le texte adopté en plénière avait été adopté en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a **condamné fermement le massacre brutal d'écoliers** perpétré le 16 décembre 2014 par la branche des talibans pakistanais appelée Tehrik-e Taliban (TTP), contre une école publique de l'armée dans la ville de Peshawar, faisant plus de 140 victimes, dont 134 écoliers. Le mouvement Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP) a déclaré qu'une des raisons de l'attaque sur l'école était d'adresser un message fort aux soutiens de Malala, partisane de l'éducation des femmes et des enfants, ainsi que de se «venger» de la campagne de l'armée contre les militants.

Le Parlement a affirmé sa détermination à **combattre la menace du terrorisme et de l'extrémisme religieux** et s'est montré disposé à aider davantage le gouvernement pakistanais dans cette tâche. Il a invité le gouvernement pakistanais à prendre des mesures d'urgence efficaces, à assurer la sécurité des écoles et à intensifier ses efforts en vue d'arrêter et de poursuivre les militants du TTP et les autres qui prennent les écoles pour cible.

La résolution a demandé au gouvernement du Pakistan de **réserver les lois contre le terrorisme aux actes de terreur**, au lieu de les utiliser à l'encontre d'affaires pénales ordinaires. Elle a déploré le recours à la justice militaire expéditive, qui ne respecte pas les conditions minimales prévues par les normes internationales relatives à la primauté du droit. En outre, elle a souligné que **le prolongement de l'attribution du statut SPG+ était lié à l'application de certaines normes fondamentales** consacrées par les conventions des Nations unies et de l'Organisation internationale du travail.

Le Parlement a plaidé en faveur d'une **stratégie à long terme visant à prévenir la radicalisation des jeunes Pakistanais** et à remédier à la «crise grave de l'apprentissage» que l'Unesco a déclarée au Pakistan. Il a préconisé d'augmenter **l'investissement dans un système éducatif** financé par l'État et de veiller à ce que les écoles religieuses disposent du matériel pédagogique dont elles ont besoin pour fournir aux jeunes un enseignement équilibré et ouvert.

Enfin, les députés ont invité l'État pakistanais à **respecter les accords internationaux sur les droits de l'homme** qu'il a récemment ratifiés et ont incité la Commission, la vice-présidente et haute-représentante, le Service européen pour l'action extérieure et le Conseil à aider davantage l'État et le peuple pakistanais à poursuivre leurs efforts d'éradication du terrorisme.